

saint-gelais

Aquarev'Plus : une expo digne des grands

Franc succès pour l'exposition d'Aquarev'Plus, le week-end dernier, où plus de 300 aquarelles et pastels ont enchanté les amateurs et ravi les plus initiés. Devant un nombreux public, Catherine Saunier et Paule Rousseau, responsables de la nouvelle association Aquarev'Plus, ont rappelé que leur groupe, issu d'une activité du foyer gélaisien, avait souhaité prendre son envol. Pour donner naissance à plus de projets, plus d'ateliers, plus de stages et rassembler plus d'adhérents, puisqu'ils viennent désormais bien au-delà de la commune ou de la région.

L'association est dès à présent très mobilisée pour la préparation du salon du pastel/aquarelle Françoise d'Aubigné, qui se tiendra la semaine du 3 au 14 juillet 2010. De très grands noms du pastel et de l'aquarelle européens ont d'ores et déjà accordé leur soutien pour cette manifestation de très grande envergure.

Jean-Michel Texier, le maire, a noté l'importance de la vie associative sur la commune et la qualité de la vie culturelle à travers la richesse d'une telle expo-

sition, le partage des savoir-faire dans un esprit collectif et convivial. Il a également rappelé que l'association Aquarev'Plus a largement contribué à la réalisation de la fontaine Mélusine et à la fabrication des moules pour la réalisation des médaillons dans le cadre des « 900 ans de Saint-Gelais », par son appui technique auprès des enfants du centre de loisirs.

Deux invitées d'honneur de choix

Annick Nuger est une aquarelliste parisienne. De nombreux salons nationaux accueillent aujourd'hui ses œuvres. D'une grande simplicité, elle transmet ses connaissances aux élèves de son atelier parisien « Les couleurs du temps », mais aussi aux stagiaires d'Aquarev'Plus une fois par an.

Quant à Marie-Pierre Le Sellin, pastelliste charentaise, dont la qualité de ses œuvres vous transporte, nous pourrons la retrouver du 5 au 18 août 2010 au festival de peinture à Magné.

Renseignements :
<http://aquarevplus.izispot.com>
ou 06.15.26.92.38.



Marion, jeune aquareviste, a offert à Jean-Michel Texier, le maire, une aquarelle, œuvre collective, représentant les neuf points patrimoniaux de la commune de Saint-Gelais.

fors

Où implanter de nouveaux commerces ?

Le conseil municipal de Fors, réuni mardi 24 novembre, a délibéré sur plusieurs dossiers.

Plan de référence et implantation de futurs commerces. Le maire a été sollicité à deux reprises par des personnes qui voulaient connaître les possibilités d'implantation de nouveaux commerces à Fors. A l'heure actuelle, il est difficile de leur proposer autre chose que la zone des Grolettes. Le plan de référence, élaboré sous l'ancienne municipalité, prévoyait que la maison Desrues accueille un commerce, dans sa partie ancienne. Le conseil accepte que cette partie de la

maison Desrues soit proposée à la vente comme implantation possible pour un futur commerce.

Plan communal de distribution d'iode stable. Il a été rédigé à la demande de la préfecture dans le cas d'un accident nucléaire et a pour objectif d'assurer la distribution des comprimés d'iode à la population présente sur la commune et en priorité aux enfants, aux adolescents, aux jeunes adultes de moins de 25 ans et aux femmes enceintes. Il existe deux scénarios, selon que les établissements scolaires sont ouverts ou fermés. Ce plan sera distribué à tous les con-

seillers municipaux, aux agents communaux et au groupe scolaire.

Peinture dans la salle de motricité de l'école maternelle. Le conseil municipal accepte de faire exécuter les travaux par Christophe Yvon avec revêtement mural pour 2.054,03 €. Ces travaux doivent être réalisés pendant les vacances de Noël.

Abattage des arbres. Le conseil municipal accepte le devis, d'un montant de 1.043,10 € du SIVOM pour effectuer les travaux d'abattage. Ces travaux concernent un noyer et un marronnier place du Champ-de-Foire lorsque le terrain sera

gelé.

Ateliers du mercredi. Modification des horaires de l'accueil du matin : l'accueil des ateliers du mercredi est modifié, il débute à 7 h 45 au lieu de 7 h 15.

Demande de marché le jeudi matin. Lors du dernier conseil, il avait été fait état d'une demande d'un commerçant qui souhaitait organiser un marché le jeudi matin en proposant la vente de fromages et de charcuterie vendéenne. Il avait été décidé de lui proposer le samedi matin au lieu du jeudi. Contact pris, ce commerçant n'a pas de disponibilité ce jour-là. Le sujet est donc clos.

saint-maxire

Rue de Niort, le bar fera multiservices

Les élus du conseil municipal de Saint-Maxire se sont prononcés en faveur de la création d'un point service au bar « Mathisnel », rue de Niort. Le projet consiste à l'installation d'un outil informatique avec accès internet, d'un télécopieur et d'un photocopieur. Le conseil a voté un crédit de 100 € pour fournir des panneaux indicateurs à chaque extrémité de la commune.

Ecole. Afin d'améliorer la sé-

curité aux abords de l'école, un arrêté de limitation de la vitesse à 30 km/h va être pris.

Grippe A. Les masques sont arrivés en mairie. Une cinquantaine ont été remis à l'école.

Dématerialisation des pièces comptables. La commune va se porter candidate pour la dématérialisation des pièces comptables, selon le planning suivant : début 2010, les bulletins de paie – en avril

ou mai, les titres et mandats – après l'été, les pièces justificatives (factures).

Aménagement du centre-bourg. Le chantier de construction de la boulangerie sera retardé, car les sondages géotechniques ne sont pas très favorables. Cela engendrera aussi un surcoût financier.

Lotissement de la Morinière (rue de la Gratte). Un budget annexe est créé pour financer les études techniques confiées au cabinet Nicollet et les fu-

turs aménagements.

Gymnase. Les fuites en toiture persistent et l'eau pénètre dans la salle. Une lettre a été adressée à l'architecte.

Bilan du Brad'pitchoun. Forte fréquentation, surtout le matin. La restauration a été appréciée par les exposants et les visiteurs. L'association les Petits bambins de Saint-Maxire était satisfaite du résultat de la vente au snack-bar.

saint-rémy**L'écrivain en personne à la bibliothèque**

La pluie n'a pas découragé les lecteurs venus rencontrer l'écrivain Laurent Cornut samedi, pour une séance de dédicaces de ses deux ouvrages, « Les tours noires » et « Facéties de l'étrange ». En attendant « Avant l'aube », les histoires étranges autour de Saint-Rémy vont ravir petits et grands. Pour en savoir plus sur Laurent Cornut, rendez-vous sur www.espritwebtula.fr



Et un petit message « mystérieux » pour chaque lecteur...

fors**> ANCIENS COMBATTANTS AFN.**

Pour la commémoration de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Rassemblement à 11 h devant la mairie le 5 décembre. Dépôt de gerbe.

> BELOTE. Concours simple et sans annonce organisé au profit du Téléthon par le club de l'Age d'or vendredi 4 décembre à la salle polyvalente de Fors. Ouverture des portes dès 13 h 30. Un lot à chaque participant. Engagement : 7 €. par joueur.

saint-martin-de-bernegoue**> SECRÉTARIAT DE MAIRIE.**

Fermé le jeudi 3 décembre.

échiré

> TÉLÉTHON. Le groupe la Boîte à musique organise, en collaboration avec la commission « action sociale », un concert en l'église Notre-Dame-d'Echiré, le vendredi 4 décembre à 20 h 30. Ce concert sera suivi d'un pot amical à la salle Mélusine de l'Espace socioculturel Lionel-Bénier. Les dons recueillis lors de cette soirée seront intégralement reversés au Téléthon.

> MARCHÉ DE NOËL. Samedi 5 décembre au restaurant scolaire d'Echiré, organisé par l'APE, de 10 h à 19 h. Stands de maquillage, artisanal, buvette (chocolat chaud, vin chaud, crêpes). Les petits pourront déposer leur lettre dans la boîte du Père Noël. Renseignements : ape.echire@laposte.net

coulon

> ACCA. Pour enrayer les dégâts causés aux cultures par les corbeaux, l'ACCA, avec la participation des administrations, collectivités, organismes concernés, a programmé une réunion sur le sujet, le mercredi 9 décembre, à la maison pour tous, à Coulon, à 10 h 30. Tous les agriculteurs sont invités.